

# Bureau Fédéral

## Réunion du 3 novembre 2017 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER (le samedi)

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON (le samedi)

Invités : Mmes Valérie ALLIO et Françoise EÏTO

MM. Mili SPAHIC et Damien SIMMONNET

Excusés : M. Alain SALMON (le vendredi)

Mme Stéphanie PIOGER (le vendredi)

Assistent : Mmes Léa DUMAS et Jacqueline BLANC-GONNET (le samedi)

MM. Patrick BEESLEY (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX, Jean-Philippe GAUDICHAU, Matthieu SOUCHOIS et Matthieu LACHENAUD (le vendredi)

Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
1	2017-11-03 0 - CCN - Fusions de CD - Etats des lieux et procédure V2 MLD
2	2017-10-11 0 - CCN - Arbitrage statuts Outre-Mer et Corse V3
3	2017-11-03 0 - CCN - Instruction FART V2 CCN
4	2017-11-03 BF 0 - OBSERVATOIRE - Projet de consultation périodique structures V3 MSC-MLD
5	2017-11-03 1 BF Délégation HN
6	2017-10-25 LNB Protocole FFBB-LNB-Arbitres V7 DM
7	2017-10-30 Convention délégation FFBB LNB V6-FFBB VJPS
8	2017-11-03 BF - DTN V2
9	2017-11-03 2- Point Général
10	2017-11-03 BF Présentation SG V1 TBE
11	2017-11-03 BF 4 CDC Propositions modifications réglementaires CDC 2017
12	2017-11-03 BF 4-DJT Affiliation nouveaux clubs v7
13	2017-11-03 BF POINT CFPN VFIN
14	2017-11-04 BF 5-CFC Analyse des Coupes des France Jeunes V2 JBA
15	2017-11-02 BF 5-CFBPT Basket Entreprise VFIN
16	2017-11-03 BF 5-CFC Suivi désignations des officiels V2 JPS
17	20171103_présentation_BF_112017

### 1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT signale que le nombre de licenciés est en baisse de 4%, une baisse globale qui touche tout le territoire. De plus, il a adressé un courrier aux Comités Départementaux (copie Ligues Régionales) les alertant sur les risques de fraude et les invitant à être vigilants. Une étude va également être menée afin d'identifier les causes de cette baisse. Il ajoute que la Fédération proposera dans le cadre des nouvelles offres fédérales (5x5, 3x3, etc.), un traitement particulier pour les bénévoles et/ou parents qui apportent leur

contribution aux clubs par de simples actions type déplacement d'équipes. Les clubs ont des difficultés (compréhensibles) à faire payer une cotisation plein tarif à ces bénévoles et ainsi à les licencier.

## 2. Présidence

### a. Point au National et à l'International

Jean-Pierre SIUTAT fait un point des différents dossiers en cours à l'échelle nationale : Le Président de la République souhaite donner davantage d'autonomie au Mouvement Olympique et Sportif (CNOSF et Fédérations) ; un projet de rénovation de la gouvernance est à l'étude. Le Comité d'Organisation des Jeux 2024 se met en place, malgré quelques difficultés. Plusieurs pétitions ont été lancées afin de rétablir le budget du CNDS et les emplois aidés. Le budget sport devrait baisser de 7%.

Concernant l'international, il rappelle que les deux équipes de France vont participer aux matches de qualification dans le cadre des fenêtres prévues au calendrier international. Concernant l'équipe masculine, il a participé, en tant qu'invité, à une réunion des présidents de fédérations dont certains clubs participent à l'Euroleague ; il a fortement rappelé la situation de la France, sacrifiée dans ce bras de fer. Il a été demandé de faire intervenir les Présidents et Ministres des Etats concernés afin de permettre de libérer les joueurs pour les équipes nationales. Il redoute que certaines de ces fédérations réussissent à obtenir leurs joueurs auprès des clubs mais que les autres joueurs (dont les français) soient retenus. Cela poserait des problèmes d'équité entre les pays.

Il indique avoir envoyé à la FIBA un courrier concernant la protection des jeunes joueurs internationaux. Une réunion aura lieu à ce sujet le 9 décembre à Genève. Il ajoute qu'il est indispensable de proposer à ces jeunes joueurs un véritable projet en France.

### b. CNOSF : Sport Professionnel & Innovation

En tant que Vice-Président du CNOSF, Jean-Pierre SIUTAT anime la future commission Sport Professionnel composée de Présidents et salariés de certaines fédérations et ligues pros selon une feuille de route validée par le CNOSF.

Il anime également les dossiers d'innovation dans le secteur du sport et rajoute que les fédérations de basket, tennis et football sont considérées comme des plus innovantes.

### c. Jubilé Tony PARKER et match de gala en Guadeloupe

Le Jubilé Tony PARKER se déroulera à l'AccorHotels Arena, lorsque l'Equipe de France reviendra de Russie. Se déroulera ensuite un match de gala en Guadeloupe afin de célébrer les joueurs Ultra-marins de l'Equipe de France. Il communiquera davantage d'informations lors du Comité Directeur du mois de décembre.

### d. Fusion des Comités – Etat des lieux - Présentation de la procédure – C. GISCOU

Catherine GISCOU fait ensuite un état des lieux de la fusion des Comités Départementaux (voir l'annexe 1). Ces nouveaux territoires fusionnés pourront s'appeler indifféremment Comité Départemental, inter Départemental ou Territorial) (Le code pour chacun d'eux restant CD).

Le Bureau désigne René KIRSCH pour accompagner, si besoin, la fusion entre l'Aube et la Haute Marne en complément de Catherine GISCOU.

### e. Arbitrage des statuts Ultra Marins et Corse

Jean-Pierre SIUTAT propose ensuite un arbitrage des statuts ainsi qu'une nomenclature des structures ultra-marines (voir l'annexe 2).

Il en ressort que les Ligues gardent l'appellation Ligue et que St Martin reste un Comité Territorial. Concernant le cas particulier de Tahiti (fédération), les statuts doivent être étudiés.

Validation des principes et du calendrier par le Bureau Fédéral
---

### f. Instruction des demandes de FART

Matthieu LACHENAUD expose les demandes d'aides effectuées dans le cadre du FART (voir l'annexe 3).

Le Bureau donne les avis suivants :

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• CCR Occitanie : avis défavorable, la fiche de poste n'étant pas conforme aux directives FFBB (CTO basé à Montpellier)</li></ul> |
|---|

- CCR Hauts de France : le poste de CTO ayant été proposé à un arbitre de Haut Niveau en exercice, ce qui n'est pas conforme aux directives FFBB, le CCR, par la voix de Paul MERLIOT, retire la demande
- CCR Ile de France : Avis favorable

Thierry BALESTRIERE souhaite que la Fédération veille sur les CTO en poste qui pourraient accéder à la filière Haut Niveau, les deux fonctions étant incompatibles.

- g. Consultation des structures : mise en place avec e-FFBB d'un questionnaire tous les premiers lundis du mois sur une thématique

Mili SPAHIC présente un projet de questionnaire des clubs qui sera mis en place une fois par mois (voir l'annexe 4).

### 3. Délégation Haut Niveau

- a. Point général

Philippe LEGNAME remercie Jacques COMMERES, Irène OTTENHOF et ses collaborateurs de la Ligue Féminine.

- b. LFB

Un point est fait sur la situation de la Ligue Féminine (voir l'annexe 5). Il précise que le lien avec les clubs est matérialisé par des rencontres durant l'année (Visite de tous les clubs de LFB et LF2 ainsi qu'un grand nombre de clubs de NM1).

Il dresse un bilan des Pré-Open et de l'Open (voir la suite de l'annexe 5). Un bilan plus précis de l'Open sera effectué afin de déterminer la stratégie à mettre en place pour la prochaine édition.

- c. NM1 et projet de refonte

Philippe LEGNAME fait ensuite un compte rendu de la réunion du 24 octobre avec les clubs de NM1 (voir la suite de l'annexe 5).

Une discussion s'engage au sujet de la refonte du championnat de NM1. Il en ressort qu'il est souhaitable, voire nécessaire de donner à la PROB un caractère de ligue de développement. En effet, il est impératif de proposer aux jeunes joueurs un projet sportif et du temps de jeu afin de leur donner une alternative à l'étranger. Dans ce cadre, il a été demandé qu'un parrainage soit mis en place entre des clubs de LNB et de NM1.

Le Bureau Fédéral valide à l'unanimité le principe du passage de la NM1 à deux poules et la demande à la LNB de considérer un parrainage effectif entre Clubs LNB et Clubs NM1, enfin de considérer l'évolution de la PROB comme ligue de développement qui permettra aux jeunes talents issus du PPF de trouver un projet sportif voire d'études.

Un nouveau format de la pyramide fédérale sera proposé au Comité Directeur du mois de décembre.

- d. HNO

- i. Protocole FFBB – LNB - Arbitres HN

Paul MERLIOT présente le protocole d'accord entre la FFBB, la LNB et les arbitres de PROA et de PROB (voir l'annexe 6).

Validation du protocole par le Bureau Fédéral

Ce document sera envoyé aux arbitres pour signature.

Le Bureau souhaite également qu'un point de situation soit fait concernant la convention de prestataire de service des arbitres Haut Niveau qui a été signée par le passé.

- ii. Désignation des arbitres HN

Paul MERLIOT aborde le cas d'arbitre de Haut Niveau qui s'est blessé pendant les tests physiques à Voiron. Le test n'a donc pu être validé.

Le Bureau Fédéral décide qu'il devra être convoqué par le HNO afin de repasser des tests physiques afin de pouvoir être désigné

e. LNB : Compte rendu de la Commission Mixte

i. Convention FFBB – LNB

Jean-Pierre SIUTAT présente ensuite la convention de délégation entre la FFBB et la LNB (voir l'annexe 7). Cette convention nécessite encore quelques points de discussion avant d'être présentée aux deux Comités Directeurs puis validée par les deux Assemblées Générales, avant la fin de l'année 2017.

ii. Coupe de France ¼ - ½ à Trélazé

Il annonce qu'il s'agira d'une organisation commune entre la FFBB et la LNB. Les équipes qualifiées joueront à Trélazé les ¼ et ½ finales. La finale se jouera ensuite, comme d'habitude, à l'AccorHotels Arena. Une conférence de presse se tiendra le 9 novembre à Trélazé.

iii. Déménagement LNB

Jean-Pierre HUNCKLER fait savoir au Bureau que la LNB devrait déménager au mois de février mais que des retards de travaux dans leurs futurs locaux pourraient repousser leur départ au mois de mars.

iv. Programme Coach à l'international

Jean-Pierre SIUTAT annonce que l'arbitrage français a rapidement progressé et que la France est une nation référente en matière de formation de joueurs. Il faut à présent travailler sur la formation des entraîneurs avec d'autres fédérations via, par exemple, le programme Erasmus.

v. Feuille de marque électronique

Il signale aux membres du Bureau que ce point devra faire l'objet d'un accord spécifique avec la LNB, notamment financier, pour l'exploitation et la maintenance de cet outil.

#### **4. Direction Générale / Direction Technique**

Patrick BEESLEY fait un point sur les mouvements de personnel ainsi que sur les prochaines échéances des équipes de France (voir l'annexe 8).

#### **5. Délégation Formation & Emploi**

Christian AUGER fait un bilan des Automnales (voir l'annexe 9). Il précise qu'elles ont été organisées sur les périmètres des nouvelles régions (Plus de mille participants au total). Il précise que les Régions Bourgogne Franche Comté et Normandie ont annulé, faute de participants. Cependant, il souligne le travail remarquable effectué par les autres régions, dont la Martinique, les Automnales ayant été un succès.

Un courrier sera adressé aux organisateurs afin de les féliciter.

Il communique les prochaines formations à venir :

- 1<sup>er</sup> séminaire des Equipes Régionales d'Officiels (ERO) le 11 novembre 2017
- Gestion administrative de la formation (IRFBB) le 21 novembre 2017

Pour cette dernière, une relance sera effectuée auprès des structures la semaine prochaine.

#### **6. Trésorerie**

Jean-Pierre HUNCKLER signale qu'il a une réunion la semaine prochaine afin de mettre en place le budget du Comité d'Organisation pour 2018.

Il fera également un point sur la situation financière de la Fédération au 30 novembre. Cette évaluation sera plus précise que les autres années, compte tenu, notamment, de la baisse du nombre de licenciés. Cela permettra de déterminer si une révision budgétaire est nécessaire ou non.

#### **7. Délégation Marque**

Raymond BAURIAUD informe le Bureau qu'il a rencontré les représentants de la marque Joker : ces derniers risquent de ne pas renouveler leur partenariat avec la Fédération malgré un très bon travail et d'excellentes relations ces 4 dernières années. Mais le nouveau calendrier FIBA rend moins lisible et optimum leur investissement : suppression d'un EuroBasket tous les deux ans et création de matchs de qualification sans

les joueurs NBA. De plus, impossibilité d'aligner nos meilleurs joueurs européens sur ces matches à cause du conflit entre la FIBA et l'ECA.

Cette situation rend d'ailleurs difficile la signature de nouveaux contrats.

Jean-Pierre SIUTAT demande à ce qu'un courrier soit envoyé à la Société Joker, afin de les remercier pour ce partenariat.

Raymond BAURIAUD annonce ensuite que la préparation des matches des équipes de France sur le territoire français a commencé, tout se passe bien avec les Ligues, Comités et les clubs pros concernés. Cependant il précise que le cahier des charges FIBA est très lourd pour ces matchs de qualification, presque autant que pour un Championnat d'Europe.

Il ajoute que la consultation a été lancée concernant l'organisation 2018 de l'Open de France de 3x3. Le service Evénementiel se tient à la disposition des structures pour toute question.

Enfin, Il signale que FFBB Store clôt ses comptes au 31 décembre. Une vente privée à destination des élus et des salariés aura lieu le 15 décembre.

## **8. Secrétariat Général**

Thierry BALESTRIERE fait un point sur l'organisation des Réunions de Zones (voir l'annexe 10). Il rappelle qu'une réunion plénière de chaque CCR est prévue l'après-midi et invite les structures qui ne l'auraient pas encore fait à s'inscrire.

Il fait ensuite un état des lieux de l'application de la Charte des Officiels (voir la suite de l'annexe 10). Il signale que de nombreux dirigeants connaissent mal le dispositif ainsi que les outils FBI leur permettant de trouver les informations relatives à la Charte. De plus, certains d'entre eux ne s'y intéressent pas et préfèrent payer les amendes plutôt que de l'appliquer.

Il annonce ensuite que, suite à de nombreuses questions de parents sur la boîte Contact de la Fédération, une étude est en cours concernant les tarifs des mutations qui peuvent aller jusqu'à 156.20€ hors tarif de la licence (voir la suite de l'annexe 10). Il ajoute que les mutations sont souvent réalisées pour des raisons indépendantes de la volonté des joueurs : déménagement ou disparition d'une catégorie d'âge dans un club ce qui force, un joueur parfois fidèle, à quitter son club.

Le Bureau souhaite qu'une étude soit menée auprès des Comités et des Ligues afin de connaître les raisons qui leur font appliquer de tels tarifs.

Jean-Pierre SIUTAT fait savoir au Bureau qu'il a reçu un courrier co-signé par Laura FLESSEL, Denis MASSEGLIA et Emmanuelle ASSMANN demandant que l'hymne national soit joué avant chaque rencontre de Championnat de France. Pour le basket, cela concerne 200 matches par semaine et de nombreuses petites salles ne sont pas équipées de sono. Il a demandé des précisions avant de donner suite.

Thierry BALESTRIERE signale que toutes les Ligues, Comités et Clubs disposent à présent de licences Office 365 et peuvent donc accéder à eFFBB.

Il fait ensuite un point sur la mise en place d'un outil de vote électronique (voir la suite de l'annexe 10).

## **9. Délégation Jeunesse & Territoires**

### **a. Point général**

Cathy GISCOU annonce que le nombre de licences OBE est actuellement de 36 873 soit 9 000 de plus que la saison dernière à la même date. Il s'agit à présent de travailler sur une passerelle entre le basket à l'école et l'école de basket.

Elle rappelle que la convention avec le CUB de Rouen sera signée le 27 novembre.

### **b. Projet FFBB – UNSS – NBA**

Cathy GISCOU rend compte de la réunion du 2 novembre avec Jean-Pierre SIUTAT, Christian AUGER, Abou DIA et les clubs parisiens. Ces derniers ont positivement intégré le projet d'une production FFBB/UNSS dont la NBA serait partenaire. Si les différents partis valident ce projet, à chaque franchise (NBA) d'un collège sera associé un club. Une Commission Mixte Académie 75 sera mise en place avec le Comité de Paris, la Ligue Ile de France afin de travailler sur ce projet.

Le contrat sera valable pour 1 an.

- c. Déclinaison de la convention avec Colosse aux pieds d'argile sur les Territoires (Information)

Gérald NIVELON avise le Bureau que la présentation de « Colosse aux pieds d'argile » lors de l'Assemblée Générale de la Fédération a été très bien perçue. Il rappelle que la Fédération a budgété 13 interventions par saison (1 par région). Cependant, les structures qui le souhaitent, peuvent prendre contact avec l'association en direct pour organiser des interventions hors convention. Une note leur sera adressée afin de leur communiquer la procédure.

- d. Dossier « Ruralité » : Composition du Groupe de travail - 1ère réunion du groupe - état des lieux

Il signale que le groupe de travail a été constitué, la 1<sup>ère</sup> réunion se déroulera le 16 décembre.

- e. Dossier « Métropoles » : Composition du Groupe de travail - 1ère réunion du groupe - état des lieux

Pierre DEPETRIS souhaite intégrer Yves MACLET, Directeur des Sports du Grand Lyon Métropole. Le Bureau est favorable à cette proposition. La 1<sup>ère</sup> réunion du groupe de travail se déroulera le 16 décembre.

- f. CTC – Modifications règlementaires

Pierre DEPETRIS présente des pistes d'évolutions règlementaires concernant les CTC (voir l'annexe 11). Les principes de modification seront proposés à la validation du prochain Bureau Fédéral.

- g. Affiliation de nouveaux clubs

Pierre DEPETRIS présente ensuite des demandes affiliations de nouveaux clubs (voir l'annexe 12).

Validation des demandes d'affiliation
---------------------------------------

## **10. Délégation Affaires Juridiques et Institutionnelles**

- a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER demande si les associations sont concernées par la mise en conformité du dispositif de protection de nos données au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) et si la Fédération pourra être prête pour le mois de mai 2018. En effet, la CNIL pourra désormais effectuer des contrôles de nos systèmes d'information.

Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur.

- b. Point JIG

René KIRSCH fait un point sur les réunions d'informations et les AGE. Il présente le calendrier pour l'édition des plaquettes d'information du dispositif JIG/MIG, le suivi des statuts CF/PN et des informations générales sur le dispositif (voir l'annexe 13).

La plaquette d'information sera présentée du Bureau Fédéral du 15 décembre 2017.

Concernant la formation, un tronc commun sera mis en place. Un calendrier pour la formation des JIG sera publié avant la saison prochaine.

Enfin, un courrier d'explication sera envoyé aux clubs de Championnat de France et Prénational avant les réunions des clubs.

- c. Renouvellement d'affiliation du club ASTRA

JP GAUDICHAU rappelle le contexte, présente les courriers de la DRJSCS et invite les membres du Bureau à se positionner définitivement sur l'affiliation du club.

Les membres relèvent qu'il existe des liens entre le club d'ASTRA et l'association Basket Avenir Education qui poursuit des objectifs manifestement contraires aux intérêts de la FFBB

Ainsi le mode de fonctionnement de l'association n'est pas compatible avec les statuts ou avec les règlements de la FFBB.

Le Bureau décide, à la majorité des membres présents et sans que M. KIRSCH, président de la Ligue Régionale d'Alsace n'ait pris part au vote, de refuser le renouvellement de l'affiliation de l'association ASTRA STRASBOURG BASKET - SLFA ASSOCIATION (0267049).

Cathy GISCOU annonce que le club de Sète passera devant le CNOSF le 7 novembre suite au refus d'affiliation du club lors du Bureau Fédéral du 23 juillet.

## **11. Questions diverses**

Pierre DEPETRIS signale que dans la préfecture du Rhône, un séminaire sur la radicalisation sera organisé. Il ajoute que 3 clubs seront la cible d'enquêtes.

Paul MERLIOT souhaite informer tous les CCR de la nécessité de demander un numéro de SIRET et de faire faire un cachet. Ces derniers étant nécessaires pour faire des demandes de subventions.

Cathy GISCOU annonce que dans le cadre de Paris 2024, un projet Héritage sera mis en place pour les jeunes parisiens. Elle souhaite voir ce dispositif étendu à l'ensemble du territoire.

## **12. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives**

### **a. Compétitions – Activité Sportive**

#### **i. Mise à jour des sites des phases finales**

Alain SALMON présente les sites qui accueilleront les phases finales. Il souligne la difficulté de trouver des organisateurs pour les 1/16 et 1/8 de finales de Coupe de France U17. Une nouvelle proposition sera effectuée lors du Comité Directeur du mois de décembre.

#### **ii. Coupes de France Jeunes : enquête auprès des clubs participants**

Alain SALMON expose ensuite les résultats d'une enquête menée auprès des clubs participant aux Coupes de France Jeunes (voir l'annexe 14).

Il préconise le maintien d'une Coupe de France. Il proposera des ajustements lors du Comité Directeur du mois de décembre. Il ajoute qu'il est nécessaire de créer un produit auquel participerait un maximum d'équipes. Il souligne également la nécessité de développer la culture de tournois.

#### **iii. Finales à 6 en Nationale 3 (Ile de France)**

Jean-Pierre SIUTAT informe le Bureau de l'organisation de phases finales regroupant 3 clubs ultra-marins (les clubs champions de chaque zone) et 3 clubs métropolitains, filles et garçons. Soit au total 12 équipes réunies sur le 1<sup>er</sup> week-end de juin en région parisienne, probablement à Eaubonne. Cela permettra de faire un éclairage sur les équipes ultra-marines.

Une présentation du projet sera faite lors du Comité Directeur du mois de décembre.

#### **iv. Compétitions « Basket Entreprise » saison 2017-2018**

Yannick OLIVIER fait un rappel des difficultés rencontrées par le championnat Basket Entreprise ainsi que des propositions (voir l'annexe 15).

### **b. Compétitions – Activité Officiels**

Alain SALMON présente un outil de suivi des désignations des officiels (voir l'annexe 16).

Il souligne que parfois, sur certains territoires, les désignations des répartiteurs sont modifiées ou commentées par des dirigeants de certaines structures.

## **13. FFBB 2024**

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue à Laure GRUFFAT, Loïc DUROSELLE et Tristan DELAFOSSE de la société MKTG qui accompagne la Fédération dans le développement des offres 3x3 et autres pratiques nouvelles. Ces derniers présentent les premiers résultats de leur enquête auprès des différentes familles de licenciés (joueurs, techniciens, officiels et dirigeants) (Voir l'annexe 17)

Une discussion s'engage ensuite avec les membres du Bureau sur ce point étape dans la construction de cette nouvelle stratégie fédérale. La prochaine étape importante est la présentation des préconisations de la société au Comité Directeur fédéral du 1<sup>er</sup> décembre.

La prochaine réunion du Bureau Fédéral se déroulera le vendredi 15 décembre au siège de la Fédération.